

MINISTRE DE LA SANTE, DE L'HYGIENE PUBLIQUE
ET DE LA COUVERTURE MALADIE UNIVERSELLE

REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE
UNION- DISCIPLINE-TRAVAIL

INSTITUT NATIONAL DE FORMATION
DES AGENTS DE SANTE

ANTENNE INFAS ABOISSO

EVALUATION DE SANTE PUBLIQUE

MATIERE : SANTE PUBLIQUE
POPULATION CIBLE : Auxiliaire 1ère année
ENSEIGNANT : CELLULE
DATE : 7 SEPT 2023
DUREE :45 mn

VERSION B

Instructions : 1 bonne réponse = +1 ; 1 mauvaise réponse = -1 ; Pas de réponse = 0

1. Pour la sécurité des injections : « Disposer plusieurs seringues chargées de différents clients dans un même plateau » est une pratique à risque pour : cocher 2 bonnes réponses

- a) Le client b) Les agents de santé
c) La communauté, d) Toutes les réponses sont correctes

2. Les vaccins sont des produits biologiques qui doivent être conservés entre : choisir la bonne réponse

- a) 0 et 8°C b) 2°- 8°C c) 4°- 8°C d) 8°- 10°C e) Aucune réponse

3. Parmi les propositions suivantes, indiquez les deux maladies qui ne sont pas des cibles du PEV ivoirien

- A. Paludisme
B. L'hépatite A
C. La grippe
D. La coqueluche
E. La diphtérie
F. La rougeole

4. Parmi les populations suivantes, indiquez les deux qui bénéficient gratuitement des vaccins du PEV ivoirien

- A. Les enfants de 0 à 11 mois
B. Les femmes enceintes
C. Les enfants de 1 à 5 ans.

5. Parmi les vaccins suivants, un seul est sensible à la congélation. Lequel ?

- a) VAA b) VAR c) VAT d) VPO

NB : Répondre A = vrai, B = Faux

6. On administre le vaccin dans le but de prévenir les maladies.

7. On doit vacciner un enfant qui a plus de 39° de fièvre.

8. L'accumulateur est un matériel qui produit la chaleur.

9. Les déterminants de la santé sont des facteurs sociaux, économiques, culturels, environnementaux sous-jacents responsables de la santé et de la maladie, dont la plupart situent dans des secteurs autres que la santé.

10. Le but d'une action de Santé Publique est de répondre aux besoins de santé de la population.
11. Selon l'OMS (1978), une communauté est « un groupe d'individus ou d'êtres humains relativement hétérogène qui vivent ensemble dans un espace ou une zone géographique donnée, dans des conditions spécifiques d'organisation et de cohésion sociale, partageant le même mode de vie, travaillant ensemble et conscient d'appartenir aux mêmes groupes ».
12. Selon l'OMS, la santé est définie comme étant un état complet de bien-être physique, mentale et social et ne consiste pas seulement à une absence de maladie ou d'infirmité.
13. Le système de santé est un ensemble de moyens organisationnels et stratégiques pour atteindre le but de la politique de santé
14. Le vaccin est une substance qui détermine dans l'organisme un état de résistance à une maladie donnée en faisant appel à ses défenses propres avec l'avantage d'être plus durable que l'efficacité d'un sérum
15. En l'absence de savon, la cendre peut être utilisée avec l'eau pour le lavage des mains.
16. L'utilisation de la MILDA permet de lutter contre la dengue.
17. Le calendrier vaccinal de l'enfant de 0 à 11 mois du PEV ivoirien commence à la naissance par le vaccin contre la tuberculose et s'achève à 9 mois par les vaccins contre la fièvre jaune et la rougeole.
18. L'incidence est le nombre de nouveaux et d'anciens cas d'une maladie observés au sein d'une population à instant donné.
19. La prévalence est le nombre de nouveaux cas d'une maladie observés au sein d'une population à instant donné.
20. La maladie est une altération de la santé d'un organisme vivant.
21. La priorité de la santé communautaire est la promotion des soins.
22. Une maladie est dite transmissible lorsqu'elle ne peut pas se transmettre d'un individu malade à un individu sain.
23. L'hypertension est une maladie transmissible.
24. La poliomyélite est une maladie qu'on ne peut pas éviter par la vaccination.
25. La communication en santé permet de prévenir une crise sanitaire dans une population donnée.
26. Le leader est celui qui exerce une influence sur un groupe.
27. L'effet du sérum est moins durable que celui du vaccin.
28. Une boîte de sécurité de vaccination peut contenir en moyenne 100 seringues.
29. Le BCG permet de protéger les enfants contre la rougeole.
30. Le VPO permet de protéger les enfants contre la fièvre jaune.
31. Dans le calendrier normal de vaccination, le VPO-1 doit être enregistré chez les enfants à la naissance.